

**JEUX ET ENJEUX DU CONTRE-DISOURS DANS L'ESPACE
PUBLIC IVOIRIEN / GAMES AND STAKES OF COUNTER-SPEECH
IN THE IVORIAN PUBLIC SPACE / JOCURI ȘI MIZE ALE CONTRA-
DISCURSULUI ÎN SPAȚIUL PUBLIC IVOIRIAN¹**

Résumé: Cette étude s'inscrit dans le cadre des réflexions sur l'espace public de manière générale et, de façon spécifique, l'espace public ivoirien. Elle postule qu'il est objectivé par le discours et se propose d'analyser comment le contre-discours, une variante du discours, constitue une dynamique de cet espace en question. L'hypothèse de départ est que le contre-discours, relevant d'une spécificité dialogique et polyphonique constitue une dynamique de l'espace public ivoirien dans le sens où il dresse une cartographie du champ social, dresse le positionnement respectif des acteurs en présence et engendre une progression du débat public par l'alternance entre discours et contre-discours.

Mots-clés: espace public, discours, Côte d'Ivoire, dynamique, dialogisme.

Abstract: This study is part reflections on public space in general and, specifically, the Ivorian public space. He postulates that it is objectified by the discourse and to analyze how the against-speech, a variant of speech is a dynamic of that space. The assumption is that the cons-speech within a dialogic and polyphonic specificity is a dynamic Ivorian public space in the sense that it draws a map of the social field and the respective positions of the actors involved and makes move forward the public debate by alternating between speech and speech-cons.

Key words: public space, speech, Côte d'Ivoire, dynamic, dialogism.

Introduction

Défini comme un cadre « symbolique dans lequel s'opposent et se répondent, les discours pour la plupart contradictoire, tenus par les différents acteurs politiques, sociaux, religieux, culturels, intellectuels, composant une société » (Wolton, 2008 : 90) ou encore comme « lieu d'exercice de la parole publique, comme lieu de production et de circulation sociale du sens et comme lieu de débats relatifs à la mise en discours du social » (Delforce 2010 : 58-59), l'espace public est une réalité abstraite objectivée dans et par le discours. D'où l'idée que le discours informe l'espace public. La question fondamentale est donc de savoir les mécanismes et modalités par lesquels ce processus de formulation et d'information se réalise. En prenant cette interrogation comme cadre général, cet article entend contribuer à la réflexion sur les dynamiques (dans le sens d'éléments qui crée le mouvement) de l'espace public au nombre desquels figure le discours dont le contre-discours constitue l'une des variantes. C'est précisément cette variante qui est objet dans cette étude. L'hypothèse de départ est que le contre-discours, relevant d'une spécificité dialogique et polyphonique constitue une dynamique de l'espace public dans le sens où il dresse une cartographie du champ social et le positionnement respectif des acteurs en présence et engendre une progression du débat public par l'alternance entre discours et contre-discours.

¹ Nanourougo Coulibaly, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire, coulyna@yahoo.fr.

I- Le contre-discours : entre dialogisme réfutatif et polémique

La notion de contre-discours, à partir de sa composition linguistique combinant la préposition « contre » et le substantif « discours », présuppose elle-même l'existence de deux discours en confrontation. Elle est donc à l'origine d'un effet de sens qu'on peut aisément nommer présupposé (Orecchioni, 1985 : 25). Cet effet de sens l'inscrit d'emblée dans une situation d'interaction verbale au sens peytardien du terme qui veut que

« dire —interaction verbale, ce n'est pas seulement prendre en compte ce qui, dans le face-à-face d'un individu et d'un autre individu, dans un dialogue, psychologiquement, logiquement et linguistiquement, se produit par concaténation, c'est prioritairement penser l'interaction réalisée dans/par l'ensemble des multiples discours d'une société donnée en un moment donné. Penser que ces discours, dans leur multitude indéfinie, interagissent les uns avec les autres. Et tout duo/dialogue singulier ne peut être analysé hors de l'interaction sociodiscursive. » (Peytard 1995 : 36).

Le point nodal de ce propos est que l'interaction verbale va au-delà du simple dialogue pour englober l'ensemble des discours de la société. Cela, à terme, crée un vaste réseau discursif dans lequel tous les discours sont connectés les uns aux autres. La question est de savoir l'orientation ou les orientations prises par cette interconnexion des discours. L'approche dialogique héritée des travaux du cercle Bakhtine offre un cadre de compréhension de cette interrogation. A l'origine de cette approche figure un principe qualifié de facteur constitutif de discours, principe qui stipule que « Le dialogisme désigne un lien constitutif qui lie la parole nouvelle au déjà-dit ; il marque sa relation à l'ensemble d'évidences, de croyances, de représentations, d'argumentaires au sein desquels le sujet s'oriente pour advenir par la parole. » (Jaques Bres et al, 2005 : 12). La substance de ce propos réside au niveau du lien permanent entre un discours et les discours tenus avant lui ou à tenir après lui. Ce point de vue à l'avantage de rendre compte d'un phénomène sur le plan conceptuel, mais il a besoin d'être complété afin de qualifier la nature de la relation entre les discours qui interagissent. Les approches du dialogisme établissent une typologie des relations qui lient les discours entre eux. Il ressort que ce sont des relations de réponse, de réfutation, d'évocation de confirmation, de complétion, de justification. Dans ce panel de relation possible, le contre-discours joue sur le pôle réfutatif. On dira alors qu'il résulte d'un dialogisme réfutatif. C'est dire que, le contre-discours, lorsqu'il entre en relation avec un propos antérieur en l'évoquant, en le rapportant ou en lui répondant, l'objet essentiel est de le réfuter, de le remettre en cause, de le contredire à travers une diversité de modalités discursives dont la négation, la dérision, le nuancement etc. Cela suppose la coexistence mais dans l'adversité, dans la confrontation. Partant de là, il convient d'établir que le contre-discours a partie liée avec la polémique. Etant entendu que la polémique sous-entend circulation de discours en confrontation dans l'espace public. Le discours polémique est le constat d'un désaccord qui se manifeste de manière discursive entre au moins deux parties antagonistes. Dès lors, il est plausible de dire que le discours polémique s'inscrit dans un cadre dialogique conflictuel. Pour conceptualiser cette dynamique, Luce Albert et Loïc Nicolas (Albert et Nicolas, 2010 :31) formule l'idée de « dialogisme polémique » fonctionnant suivant un système à trois places à laquelle on pourrait adjoindre celle de « polyphonie polémique » fonctionnant toujours avec les trois pôles susmentionnés c'est-à-dire le Proposant, l'Opposant et le tiers qui constitue un lieu de rencontre pour les deux premiers actants. La perspective, ici, est celle développée par Amossy qui inscrit la polémique dans le cadre général de l'argumentation prise comme ensemble des moyens

verbaux visant à emporter l'adhésion d'un auditoire donné à une thèse ou, à tout le moins, à orienter sa façon de voir les choses. De façon générale, elle parle « du polémique » dont elle dresse un ensemble de traits spécifiques caractéristiques en rapport avec la violence verbale, la tendance à discréditer le point de vue et l'entité qui le soutient en l'assimilant pour les besoins de la cause au Mal, la formulation d'un discours d'opposition pratiquement systématique et parfois injurieux révélant les sentiments violents qui animent le locuteur et témoignant surtout de sa volonté de susciter une certaine hostilité à l'égard de son contradicteur. Comme on le voit, la production et la mise en circulation d'un contre-discours revient à engager la polémique sur une question donnée sur laquelle un premier discours a mis en avant une position ou un point de vue. Position ou point de vue que le contre-discours vient contester, réfuter, nier ou tourner en dérision pour affaiblir le propos ou son auteur.

II- Le contre-discours à l'œuvre dans l'espace public ivoirien

La sphère publique est traversée par une diversité de productions discursives provenant de champs différents, d'acteurs différents mais ayant un lien avec les affaires publiques, les questions d'intérêt général. On y trouve ainsi les discours de personnalités politiques gestionnaire ou non du pouvoir d'Etat, les discours des médias, les discours de personnalités créditées d'un fort capital social reconnu et dont les propos et points de vue comptent aux yeux de l'opinion. Il s'agit de ceux qu'on nomme leaders d'opinions. Enfin, il faudrait ajouter les commentaires publiés à travers les réseaux sociaux par les internautes. Cet ensemble de discours peut prendre des formes différentes allant ainsi des productions livresques, aux déclarations publiques officielles ou non en passant les interviews et tous autres faits discursifs. Leurs circulations donnent lieu à des reprises visant dans le cadre du contre-discours- à les nuancer pour en affaiblir la teneur, à les contredire ou contester comme l'illustre les exemples qui vont suivre.

1- discours évaluatif et Reprises lexicales comme modalités de construction du contre-discours

Dans le champ politique marqué par la confrontation entre tenants et aspirants/opposants au pouvoir, l'on assiste à deux discours contradictoires sur la gouvernance qui trahissent le positionnement de chacun des acteurs. Si la partie au pouvoir s'évertue à une lecture méliorative de sa gestion, la partie aspirante produit toujours ou presque un contre-discours livrant une autre interprétation des faits et des événements. C'est ce jeu que met en évidence une brève analyse du discours d'Affi N'Guessan lorsqu'il porte son regard sur les questions de gouvernance, de démocratie et surtout de performances économiques :

les campagnes intempestives de communication dont on nous abreuve et les nombreux voyages soi-disants à caractère économique du Chef de l'Etat, ne peuvent malheureusement pas cacher la réalité des chiffres, même tripatouillés : ils sont préoccupants, largement en deca des performances observées sous la gouvernance de Laurent Gbagbo qui ne gérait pourtant que 50% du territoire national. Ainsi, est-il bon de savoir que si le gouvernement a annoncé avec grande pompe un taux de croissance de 9,8% en août 2013, la moyenne de 2011 à 2013 ne s'établit qu'à 2,55%, contre 3,1% entre 2009 et 2010 pour Laurent Gbagbo. Au surplus, seulement 0,5% de ce taux de croissance provient du secteur primaire (agriculture et produits miniers) qui emploie pourtant la grande majorité de la population ivoirienne.

Ce propos, tout en faisant échos aux thèses soutenues par les autorités en place, s'évertue à les remettre en cause en fournissant à son tour des données décrivant, selon le locuteur, la

réalité économique. La critique est perceptible notamment avec les expressions peu élogieuses telles que « soi-disants », « avec grande pompe », « au surplus ». La dimension contre-discursive est donc nettement accessible dans ce discours qu'on peut qualifier de discours de posture d'opposant. Par ailleurs les désignations (*le régime, la gestion hasardeuse du régime Ouattara, le pouvoir issu du coup de force du 11 avril 2011, c'est une véritable dictature qui s'est installée sur le pays au lendemain du 11 avril 2011*) dont le locuteur fait usage lorsqu'il parle du pouvoir en place trahissent éloquemment un discours autre qui remet en cause la nature démocratique que le pouvoir en place revendique. Le clou définitif de cette lecture est apporté par le déni de toute légitimité au pouvoir en place dans la séquence suivante :

Au total, sous tous les rapports, le régime souffre d'un déficit de légitimité : légitimité sociale, légitimité économique, légitimité politique et institutionnelle. Ce déficit explique ses contreperformances politique, économique et sociale. Même les plus grandes dictatures ont besoin d'un minimum d'adhésion du peuple. La dictature a montré ses limites. Elle a échoué face à la résistance passive et active des Ivoiriens.

L'on enregistre ici un discours du déni de la légitimité prise comme reconnaissance qui suscite l'adhésion populaire. En déniaut au pouvoir en place toute forme de reconnaissance, ce qui est contraire au discours tenu par ledit pouvoir, le locuteur s'évertue à lui contester toute forme d'autorité. Plus en avant, il conteste la légitimité des fondements du pouvoir que sont les institutions. C'est l'autorité institutionnelle qui est en cause. Il est clair qu'un sujet qui tire son autorité d'institutions dépourvues de reconnaissance demeure illégitimité. Cette analyse est confortée par les modalités par lesquelles il désigne le pouvoir en place. Il s'agit d'un « régime », d'une « dictature », d'un « le pouvoir issu du coup de force du 11 avril 2011 ». Le lexique mis en œuvre dans la désignation traduit ce manque de légitimité démocratique et populaire aux yeux du locuteur.

Outre cette dimension évaluative, l'espace public ivoirien a été traversé courant 2012 et 2013 par des unités lexicales reprises par la quasi-totalité des acteurs sociaux mais dans des perspectives différentes. L'étude retient quelques-unes pour les besoins de l'analyse. Il s'agit des propos « l'argent ne circule pas, mais l'argent travail¹ », « la justice des vainqueurs », « mieux vaut une justice des vainqueurs à une justice des cimetières ». Ici, « l'argent ne circule pas » est une reprise par la presse locale de la grogne des ivoiriens consécutive au fait que l'accession au pouvoir d'Alassane Ouattara aurait marqué un arrêt de la circulation de l'argent. Née dans les milieux défavorables au pouvoir en place, cette formule a occupé les espaces de discussions informelles privées que sont les cafés, les débits de boisson appelés « maquis », les réseaux sociaux, les marchés et même les bureaux. Elle est ensuite reprise par les médias. Sa forte circulation et son impact a suscité sa reprise et une tentative d'inversion ou d'explication par le chef de l'Etat dans son adresse à la nation du 31 décembre 2012 qui a aussi marqué sa consécration discursive :

Et pourtant, j'entends dire que « l'argent ne circule pas ! » ; sachez cependant que l'argent travaille. Et c'est grâce à cet argent qui est au travail, que chaque jour, la construction d'un pont progresse, qu'un grand axe routier voit le jour, que pour la première fois depuis notre indépendance, une ville comme Doropo, dans le Zanzan, a de l'eau courante, que nous

¹ Message à la nation du chef de l'Etat ivoirien du 31 janvier 2012, www.abidjan.net.

venons d'ouvrir la vanne qui alimentera toute la ville de Man en eau potable, que Bouna a de l'électricité 24h/24.

Ainsi, « l'argent ne circule pas » est un moyen de disqualification de la gouvernance de Ouattara qui a fait campagne autour de sa capacité de mobilisation de ressources. En réaction à ces attaques, le propos de Ouattara dans « l'argent ne circule pas. L'argent travaille » dénote d'une volonté de retourner la formule en légitimant son action en produisant un contre-discours. Dans cette même dynamique l'on a la reprise reformulée de « la justice des vainqueurs » dans la presse pro-Ouattara qui rapporte des propos de Ahmed Bakayoko¹ : « mieux vaut une justice des vainqueurs à une justice des cimetières ». Ici, c'est le système judiciaire qui est mis en cause ou défendu par les différents acteurs et cela, par presse interposée. Cette perspective met en avant la dimension fortement polémique des formules qui mettent aux prises les opinions en cours dans l'espace public. De par son statut de référent social et de creuset de polémique, la formule, de manière générale et spécifiquement celles du corpus étudié, constitue une unité linguistique plurivalente servant d'outil de lutte dans l'espace social. L'allocution du président du FPI à sa sortie de prison et dans ce contexte de discours qui se répondent se présente comme un maillon de la chaîne discursive :

Evidemment l'argent ne circule pas. « Si l'argent ne circule pas, c'est parce qu'il travaille » nous rétorque Alassane Ouattara ; les économistes s'attrapent la tête ; d'autres se pincent pour ne pas rire. Nous, nous nous interrogeons. Avec de tels résultats et de tels discours, il est tout à fait compréhensible que les bailleurs de fonds aient tourné le dos au pouvoir et que celui-ci éprouve les pires difficultés à mobiliser les financements nécessaires au développement du pays²

Cette séquence reprend avec dérision la réplique de Alassane Ouattara sur la question de la circulation de l'argent qui occupe l'espace public ivoirien. Il ressort que les reprises lexicales avec adjonction ou troncation forment est un moyen d'exemplification du contre-discours qui vise, à terme, à disqualifier une position, un propos. Il convient de préciser que le contre-discours se manifeste, selon ce qui précède, sous la forme de formules telles que définies par Planque:

« A un moment du débat public, une séquence verbale, formellement repérable et relativement stable du point de vue de la description linguistique qu'on peut en faire, se met à fonctionner dans les discours produits dans l'espace public comme une séquence conjointement partagée et problématique. Portée par des usages qui l'investissent d'enjeux sociopolitiques parfois contradictoires, cette séquence connaît alors un régime discursif qui fait d'elle une formule : un objet descriptible dans les catégories de la langue, et dont les pratiques langagières et l'état des rapports d'opinion et de pouvoir à un moment donné au sein de l'espace public déterminent le destin – à la fois envahissant et sans cesse questionné – à l'intérieur des discours. » (Planque, 2003 : 14)

Dans l'espace public ivoirien, comme les exemples le démontrent, une formule engendre d'autres formules reprenant la première pour la contester ou la tourner en dérision, faisant ainsi évoluer le débat public d'un point vers un autre. Il est à noter

¹ Ministre ivoirien de l'Intérieur depuis l'accession au pouvoir de Ouattara théoriquement en Novembre 2010 et dans les faits depuis avril 2011.

² Discours de AFFI N'Guessan Pascal Président du FPI prononcé le 07 Septembre 2013, www.abidjan.net

également que les médias se font l'écho de cet échange qui a l'avantage de découvrir les pôles en interaction dans le champ politique.

2- Les jeux interlocutifs ou polyphoniques dans le champ médiatique

Composante majeure de champ public, les médias contribue à la diffusion des idées et donc à la formulation des opinions courantes. Un regard sur la configuration énonciative du discours médiatique met en avant sa dimension polyphonique qui se manifeste dans le système du discours rapporté et sa dimension interlocutive que l'on découvre avec la pluralité des voix qui se répondent pour se contredire sur les questions ou événements qui font l'actualité à un monde donné dans le corps social. Interlocution et polyphonie sont des modalités de construction et de mise en circulation de contre-discours. L'analyse portera principalement sur les titres à la « Une » afin d'éclairer cette approche.

Alassane Ouattara parle, la Côte d'Ivoire rassurée

Enfin, un vrai chef !

LE Patriote du Janvier 02 janvier 2012.

Après les messages à la nation

Voici le vrai chef !

Notre Voie du 03 janvier 2012.

Les deux publications reprises ici sont en étroites interlocution et se présentent comme la réponse du berger à la bergère. Si Le Patriote fait l'éloge du Président en exercice, la « une » de Notre Voie est une réponse directe, une voix autre qui remet en cause l'assertion mise en circulation la veille par Le Patriote et propose son appréciation des messages à la nation. La polémique porte ici sur le statut de chef dans l'opinion, statut revendiqué à la fois par les partisans de Laurent Gbagbo et d'Alassane Ouattara bien que le premier soit en prison et que le second exerce effectivement le pouvoir. « Enfin, un vrai chef ! » du quotidien Le Patriote trahit la satisfaction d'une longue attente et présuppose une absence d'autorité légitime qui incarne cette fonction. Il s'agit d'une attaque au règne de Laurent Gbagbo dont la qualité de chef est remise en cause. Le titre du quotidien Notre Voie « Après les messages à la nation Voici le vrai chef ! » est une réponse claire à la publication faite la veille par Le Patriote. Il constitue donc un contre-discours qui conteste lui aussi le statut de « chef » attribué à Ouattara. Les deux pages de « une » suivantes épousent également cette configuration interlocutive et polyphonique qui permettent aux producteurs de titres de la presse écrite d'élaborer des discours qui se contredisent les uns les autres :



Ces deux parutions traitent d'un même moment discursif : la question de l'extradition ou non de Koné Katinan, partisan de l'ex-président de la Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo, arrêté au Ghana. Et, l'affiche de la tribune du quotidien Le Temps, qui rapporte un propos du Président Ghanéen, semble faire échos à celle du quotidien Le Nouveau Réveil qui rend compte des échanges entre les présidents Ghanéen et Ivoirien et qui affirme l'inéluctabilité de l'extradition de Katinan Koné. Il s'établit une sorte d'interlocution entre ces quotidiens dont les productions discursives médiatiques se répondent les unes les autres dans un engagement polémique qui consacre la nature contre-discursive des discours produits et mis en circulation. Les réseaux sociaux ne sont pas en reste dans cette production de contre-discours. Intervenant généralement dans un cadre de commentaire de propos ou d'actions d'un acteur public, les internautes s'adonnent à la réfutation, la contestation ou à des reprises de propos le plus souvent pour tourner en dérision et mettre en avant le ridicule.

3- La production livresque et les contre-discours

Plus en avant la production livresque et, principalement, les autobiographies s'inscrivent dans cette orientation. L'on pourra se référer dans ce cas précis à deux ouvrages publiés en 2005 et en 2006 par Guillaume SORO et Charles Blé Goudé. Il s'agit de *Pourquoi je suis devenu rebelle* (Guillaume Soro, 2005) et de *Ma part de vérité* (Blé Goudé, 2006). Parus sensiblement dans la même période, ces deux textes sont intervenus, pour chacun des auteurs, dans une situation où il y avait un besoin de justification. Par ailleurs, les deux auteurs partagent la même histoire syndicale, ont été de très proches collaborateurs avant de se retrouver dans des camps opposés qui animent le champ politique ivoirien. Ce qui est notable dans leurs écrits, c'est le discours d'accusation et de justification qui prédomine de part et d'autre. cela s'illustre bien avec les énoncés suivants extraits de ces deux ouvrages :

Cependant en marge de nos réunions, Blé Goudé, qui était membre du bureau et est devenu aujourd'hui l'un des plus médiatiques des « patriotes »-la milice de Laurent Gbagbo-, a présenté sa propre candidature. Je lui ai expliqué les risques de la division et l'ai incité à revenir en arrière, afin que nous fassions tous bloc derrière Karamoko Yayoro.

Rien n'y a fait. Blé Goudé s'est replié sur sa base tribale. Il a organisé sa campagne en expliquant que Soro, un « petit » du Nord voulait donner le pouvoir à un autre homme du Nord. J'ai été choqué(...) Surtout, toute mon éducation m'avait au contraire appris à considérer les qualités des femmes et des hommes et

non leur ethnie d'origine, à laquelle je n'attachais pas d'importance. (Soro, 2005 : 56)

Dans une position de proposant, Guillaume Soro formule, dans son ouvrage, une accusation en l'encontre de Charles Blé Goudé selon laquelle ses choix et positions politiques sont fondés sur le tribalisme. Dans le même temps, il met en avant sa vision de la politique qui serait dénuée de tout relent tribal contrairement à ce que Blé Goudé aurait véhiculé comme discours de campagne. Le faisant, il veut clairement contredire un discours qui a largement circulé à la fin de son mandat à la tête de la Fesci¹ et donc Charles Blé Goudé qu'il évoque clairement dans son écrit a fait le leitmotiv de sa campagne.

Blé Goudé, à son tour, dans une position d'opposant, construit un discours de justification qui contredit les propos de Guillaume Soro dans les lignes qui suivent :

Dans mon pays, chaque ville possède ce qu'on appelle *«dioulabougou»*, littéralement *«quartier de dioulas»*. Et, malgré la crise qui continue de secouer le pays, aucun de ces quartiers n'a disparu. Je le répète une énième fois : je ne m'intéresse pas plus à l'ivoirité qu'à une prétendue préférence ethnique dans le monde politique, même si je suis parfaitement au courant de ce qu'on murmure dans mon dos. Non, non et non ! Je ne soutiens pas le président Gbagbo parce qu'il est bête comme moi. Non, non et non ! (Blé, 2006 : 90).

Avec beaucoup d'émotivité, le locuteur Blé Goudé conteste l'opinion selon laquelle ses choix politiques sont guidés par son appartenance ethnique ou tribale. Il recourt pour cela à plusieurs formes de la négation doublée de la répétition qui marquent son insistance. Les locuteurs, dans ces séquences, à la différence de l'émotivité qui transparait chez Blé Goudé, produisent à la fois un discours d'accusation, un discours de justification ou de négation d'une opinion attribuée à un acteur donné ou à une opinion courante. La dimension contre-discursive de ces séquences réside en ce qu'elles contestent des propos clairement énoncés dans le débat public ou sont destinées à remettre en cause une certaine opinion qui circule dans le corps social attribuant un comportement à un acteur public.

Ainsi chacun conteste l'intervention de la variable tribale dans ces prises de position politique. Le recourt à l'expression *«prétendue préférence ethnique dans le monde politique»* montre bien que le locuteur Blé Goudé vise clairement un discours initial qu'il faut remettre en cause.

Le contre-discours se présente selon ce qui précède comme une pratique discursive dont le dialogisme mais un dialogisme réfutatif constitue le point d'ancrage. Ces dimensions du contre-discours suscitent une autre interrogation portant cette fois sur son lien avec l'espace public. Mieux, quel est son impact sur l'espace public ?

III- Le contre-discours : une dynamique de l'espace public

Les acteurs occupant le cadre symbolique qu'est l'espace public se construisent par les moyens discursifs l'image qu'ils entendent véhiculer d'eux-mêmes, présentent l'idéal qu'ils défendent tout en se montrant crédible et légitime. Etant donné la pluralité des acteurs et des points de vue généralement contradictoires, chacun des occupants est également confronté aux discours tenus par les autres et qu'il doit remettre en cause en

¹ FESCI (Fédération Estudiantine et Scolaire de COTE d'Ivoire). Un syndicat étudiant ivoirien dont Guillaume Soro et Charles Blé Goudé furent secrétaire général.

formulant un contre-discours qui lui assure et lui assigne une position dans le champ social. Par cela, l'espace public est avant tout un espace discursif offrant un cadre de confrontation de points de vue sur les affaires publiques, de positions politiques. Dans cette bataille, le contre-discours constitue une dynamique qui assure le mouvement et la progression du débat portant sur la chose publique. Il est ainsi parce que le contre-discours se présente comme le discours d'un opposant face à celui d'un proposant. Les deux étant écoutés par un tiers selon la terminologie de Plantin (Plantin ; 1996). De ces trois termes, si le tiers demeure inchangé, il y a commutativité régulière des positions de proposant et opposant. Dans celle-ci chacun des acteurs devient tour à tour proposant ou opposant dans l'espace public. Dans le débat public, cette conversion de chacun des pôles en son contraire est source de dynamisme puisqu'une proposition contestée est suivie d'une contre-proposition qui sera à son tour contestée. Cette succession a en outre l'avantage de mettre en exergue les questions qui occupent la scène publique et qui préoccupent les acteurs publics. Par ailleurs, elle met en évidence le positionnement des acteurs les uns par rapport aux autres mais également par rapport aux événements du moment. Dans le cas spécifique de la Côte d'Ivoire, un regard panoramique sur les logiques discursives depuis le 11 avril 2011, découvre un espace public polarisé autour de la question de la légitimité du pouvoir en place, de la responsabilité des acteurs politiques dans la crise militaro-politique qui a suivie les élections du dernier trimestre de l'année 2010, de la gouvernance de gouvernement d'Alassane Ouattara, celle de la réconciliation nationale et enfin la proposition d'organiser les Etats généraux de la République du président du FPI aussitôt rejetée par le pouvoir en place et qualifiée de perte de temps dans les termes suivants « Sinon... moi je pense que c'est quelque chose tout simplement pour perdre du temps¹ ». Sur ces questions, l'analyse contre-discursive révèle un champ politique où s'affrontent deux communautés discursives pratiquement antagonistes. Elle offre donc à l'observateur une cartographie de l'espace public qui permet de cerner les différents acteurs présents, les positions qu'ils tiennent, les relations qu'ils entretiennent, l'instance qu'ils incarnent citoyenne, politique (opposants ou tenants du pouvoir). Enfin, chacun des acteurs a recours à des productions discursives fondées sur un univers sociodiscursif précis, convoque d'autres discours qui soutiennent ses points de vue et opinions et se crée ainsi une certaine filiation discursive. Ainsi, de manière pratique, il y a en Côte d'Ivoire un palier discursif dans le discours est fondé sur la remise en question de la légitimité du pouvoir en place, sur son manque de crédibilité et sur son échec social, politique et économique. Il s'agit d'un discours qui adopte une posture d'opposition frontale. D'un autre côté, il y a un discours de pouvoir dont le leitmotiv est de rassurer, de dénoncer toute critique comme volonté d'entraver l'action en cours, de vanter les mérites des gouvernants et de prouver que tout ce qui est fait sert à garantir le bien-être futur. Chaque pôle ou entité discursive se charge de mettre en discours des imaginaires collectifs qui tirent leurs origines dans l'histoire récente du pays, dans un ensemble de valeurs qu'il ou elle affirme défendre afin de mobiliser et de peser dans l'opinion. Ces représentations mobilisées construisent une vision du monde, une perception de la réalité et apparaissent comme des outils d'identification et de positionnement dans l'espace discursif et partant, dans l'espace public et offrent en outre une grille de lecture de l'actualité. L'enjeu fondamental de cette interprétation des faits reste la domination de l'espace discursif et le contrôle indispensable de l'opinion publique.

¹ <http://news.abidjan.net/h/481279.html>

Conclusion

Le discours constitue un facteur régulateur du cadre d'expression du lieu de débat et d'échange sur tout ce qui concerne la gestion de la chose publique, un lieu où se traitent de manière discursive les questions d'intérêt général. Du coup il devient un outil dont dispose les acteurs dans leur lutte hégémonique, dans leur conquête de l'opinion. Le contrôle des opinions et la diffusion d'une lecture personnelle de l'actualité conduisent les acteurs à produire des discours en interaction avec les discours d'autres acteurs du champ politique selon le principe du dialogisme réfutatif. De manière opérationnelle, cette tendance discursive se manifeste par le recours aux formules, à la dérision, la négation et autres modalités contre-discursive. A terme, la pratique du contre-discours offre une cartographie de l'espace public en mettant en évidence les différents pôles qui s'y affrontent, les positions sociodiscursives de chacun des acteurs. Il constitue, par ailleurs, une dynamique de l'espace public qu'il anime par la simple raison qu'un contre-discours suscite un autre dans la bataille de conquête de l'opinion publique qui est sans cesse en cours.

Corpus

<http://news.abidjan.net>

Guillaume K. Soro, 2005, *Pourquoi je suis devenu un rebelle*, Paris, Hachette.

Charles Blé Goudé, 2006, *Crise ivoirienne. Ma part de vérité*, Abidjan, Frat Mat Éditions.

Bibliographie

Angenot, M., 1982, *La parole pamphlétaire- Contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982,

Bres, J. et al. 2005, *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Paris De Boeck. Duculot.

Delforce, B., 2010, « Discursivité sociale/discours sociaux : penser les enjeux sociaux de l'information », in DELFORCE B. (et al.), *Figures sociales des discours. Le « discours social » en perspectives*, Lille, Ed. du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle.

Krieg-Planque, A., 2003, *'Purification ethnique' une formule et son histoire*, Paris, CNRS

Éditions. Loïc Nicolas et al., 2010, *Rhétorique et polémique, de l'Antiquité à nos jours*, De Boeck et Duculot. Orecchioni Kerbrat C., 1986, *L'implicite*, Paris, A. colin.

Peytard, J., 1995, Mikhaïl Bakhtine. *Dialogisme et analyse du discours*, Paris, Bertrand- Lacoste.

Plantin, C., 1996, *L'argumentation*, Paris, Seuil.

Wolton, D., 2008., « Les contradictions de la communication politique » in Arnaud Mercier, *La communication politique*, Paris CNRS éditions.